



# FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL

LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL-SETIF-  
17 RUE CHERAGA LAID BP 46 TEL-FAX : 036 82 68 81



## BUREAU EXECUTIF P.V N° 33. SEANCE DU: 14/06/2023.

### Membres présents : Messieurs

• SAMRA	M. El Kamel	Président.
• SAHLI	Ammar	S/G Permanent et Finances.
• HALITIM	Salah	1 <sup>er</sup> Vice-président.
• SABRI	A/Aali	2 <sup>ème</sup> Vice - Président.
• SMARA	Dieb	D.A.F.
• MENTASSER	Hachemi	S/Général.
• Dr. DJOUDI	Khair-Eddine	Médecin.
• BERZIG	Ali	P/éthique.
• ZAIR	Rachid.	P/CAW.
• DIF	Rabah	S/Com. Compétitions.
• BOULAHDJILAT	Dhia Eddine	D.T.W.
• BERCHI	Mahiédine	P/B. Licences.
• HACHELEF	Embarek	Trésorier Général.
• ZAIDI	Smail	Membre.
• MAYOUF	Djamel	Membre.
Absent excuse: NEKAA	Nabil	P/COS.

Constatant le quorum statutaire atteint et le Bureau pouvant valablement délibérer, la séance est ouverte à 10h 00 heures par le Président, qui après les souhaits de bienvenue aux membres présents, donne la parole au S/G Permanent, pour faire lecture de l'ordre du jour arrêté.

### ORDRE DU JOUR

- 1/ Approbation du bulletin officiel n°32/2023.
- 2/ Courrier "arrivée".
- 3/ Travaux des commissions.
- 4/ Divers.

#### 1. APPROBATION DU BULLETIN OFFICIEL.

Le Secrétaire Permanent procède à la lecture du Bulletin officiel n° 32, aucune remarque n'étant faite, il a été adopté et transcrit sur le registre des délibérations.

#### 2. COURRIER "ARRIVEE".

FAF.

- NEANT.

LRFC.

- Remerciements pour organisation plateau régional du 27/05/2023, transmis par DTR/LRFCtine.

D.J.S.

- Réunion de travail le 12/06/2023, préparation phase Wilaya Inter-quartiers.

P.N.

## DIVERS.

- Requête concernant la sanction du joueur Tabiche Med Zinedine. (Recours auprès de la LRFctine).

### 3-TRAVAUX DES COMMISSIONS.

Tour à tour les présidents des commissions présentent au Bureau les travaux de leurs commissions pour approbation et insertion au B.O.

DTWA Présenté par Mr. Zair R. Lu, approuvé.

COS Présenté par Mr. Dif R. Lu, approuvé et inséré par ailleurs.

### 4- DIVERS.

- Le Président informe les membres présents sur les dates arrêtées pour l'organisation des Finales Coupe de Wilaya :
  - Juniors / séniors Samedi 17/06/2023 au niveau du stade 8 MAI 45.
  - Minimes mercredi 14/06/2023 au niveau du stade Med Gassab.
  - Cadets jeudi 15/06/2023 au niveau du stade Med Gassab.
  - Des coupes, trophées et équipements seront distribués aux champions, finalistes et vainqueurs de coupe. Une commission composée du Président et membres de la LSF sont chargés de l'approvisionnement auprès des fournisseurs. Des invitations sont lancées pour les événements et il est prévu leur prise en charge pour l'hébergement et la restauration. Le DAF est chargé de prendre contact avec le restaurant l'Hacienda pour préparer l'occasion, il est chargé également de préparer la réception lors des finales.
- Le Chef de délégation donne un compte rendu sur la mission effectuée à Jijel dans le cadre des inter wilaya en catégorie U 15, une bonne prise en charge a été mise en place par la LSF, afin de mettre les joueurs dans les meilleures conditions (transport, hébergement et restauration), une équipe d'encadrement a été désignée pour l'occasion (Entraîneur, entraîneur adjoint, médecin et logistique), la mission s'est déroulée dans la sérénité et la sélection a dominé son adversaire du jour.
- Du matériel et produits d'entretien pour les besoins de la Ligue sont commandés par les soins du DAF auprès du fournisseur "B. TICHABET".
- Le DTW informe le Bureau sur le déplacement de la sélection U 15 sur COLLO le 17/06/2023. Toutes les mesures pratiques sont prises pour l'exécution de la mission (Bon de commande Bus Bouchiha F. Liste de la délégation, approvisionnement caisse pour dépenses sur les lieux de la compétition.).
- Le Président désigne les personnes chargées de l'organisation avec la collaboration des agents de l'OPOW (Chefs d'Unités et agents), et informe le Bureau que durant la cérémonie de remise, l'arbitre TOUABTI Djouad Abdelmoumene sera honoré pour sa promotion au grade d'arbitre international un cadeau lui sera offert pour la circonstance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h 00.

LE PRESIDENT L.S.F.  
M.E.K. SAMRA.

LE S/GENERAL L.S.F.  
H.MENTASSER.

# COMMISSION DE L'ORGANISATION SPORTIVE

**PROCES VERBAL N° 33/2023 DU 10/06/2023.**

PRESIDENT : NEKAA NABIL.

SECRETAIRE : DIF RABAH.

## **ORDRE DU JOUR.**

1/ CHAMPIONNAT U 14.

1°) - **CHAMPIONNAT U 14.( RAPPEL).**

### **RECOMMANDATIONS DE GESTION DU CHAMPIONNAT U 14 2022 / 2023.**

- Temps de jeu 2x20mn avec 05mn de pause.
- Chaque équipe doit présenter 04 ballons A04.
- Se présenter 01 heure avant le temps prévu de la rencontre.
- Obligation de porter le protège tibia.
- Les compétitions se dérouleront sur demi-terrain football à 09 (1gardien et 8j).
- Les changements se feront spontanément, et sans limite de nombre.
- Les feuilles de matches seront remplies exclusivement par les secrétaires de clubs.
- Les licences seront remises aux délégués de matches à la fin de chaque rencontre.
- L'accès aux parents des jeunes athlètes, aux aires de jeux est formellement refusé, donc les dirigeants des équipes et les délégués doivent veiller à l'application stricte de cette mesure. Les dirigeants qui ne prendront pas les mesures nécessaires verront leurs équipes retirées de ce qui reste du championnat.

### **TRES IMPORTANT A L'ATTENTION DES SECRETAIRES DE CLUBS.**

AU CLASSEMENT FINAL, LES PREMIERS ET DEUXIEMES DE CHAQUE GROUPE JOUERONT LES QUARTS-FINALES COUPE DE WILAYA.

*1/4 finale	le Dimanche	18/06/2023.
*1/2 finale	le Lundi	19/06/2023.
*finale	le Mardi	20/06/2023.

### **OBSERVATION/ CLASSEMENT FINAL DU GROUPE 02 PLATEAU ECOLE U 14.**

NRB AIN AZEL – FJAO – EBBS, les trois équipes terminent aexequo avec 22 points.

-critère appliqué pour les départager, le goal avèrage général.

1 <sup>er</sup> : FJ AIN OULMENE	BP 23	BC 06	DIFFERENCE +17.
2 <sup>ème</sup> : NRB AIN AZEL	BP 17	BC 03	DIFFERENCE +14.
3 <sup>ème</sup> : EB BAZER SAKHRA	BP 20	BC 07	DIFFERENCE +13.

### **FJ AIN OULMENE ET NRB AIN AZEL QUALIFIES POUR LES ¼ FINALE COUPE DE WILAYA.**

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 15h 00.

LE PRESIDENT.

LE SECRETAIRE.

N.NEKAA.

R.DIF.